



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE D'AUTRAY  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DIDACE

## AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

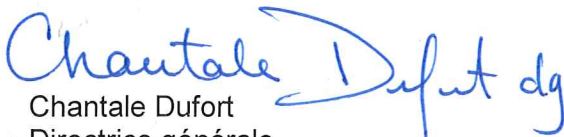
Avis public est par la présente donné par la soussignée, secrétaire-trésorière, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Didace qui aura lieu le 13 mai 2019 à 19 h 30, à la salle de l'école Germain-Caron, située au 490, rue Principale, à Saint-Didace, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

### Lot 5 126 771 – Propriété rattachée au 1339, chemin de Lanaudière

La demande vise à permettre l'implantation d'un bâtiment complémentaire déjà existant (par piquetage erronée) à une distance de 0,00 m (sur la ligne de lot latérale) au lieu de 1 mètre, tel que prescrit à l'article 4.4 du règlement de zonage.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil municipal sur les présentes demandes.

Donné à Saint-Didace,  
ce 25<sup>ième</sup> jour de avril  
de l'an deux mille dix-neuf.

  
Chantale Dufort  
Directrice générale